

---

# APSSA

---



[MACBUJ23@GMAIL.COM](mailto:MACBUJ23@GMAIL.COM)

ACS.NICOLASALLAIN@GMAIL.COM



TEL : COORDINATEUR  
M. ALLAIN NICOLAS : 06 08 90 09 30

45 BD HENRI IV 63600 AMBERT

---

---


À L'ATTENTION DE MONSIEUR LE PRESIDENT DE  
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT  
LIVRADOIS FOREZ, LE 11/10/2020.

---

Monsieur Le Président,

Par la présente, l'Association des Professionnels de Santé pour la qualité des Soins en pays d'Ambert (APSSA), tient à vous réaffirmer les engagements qu'elle a formulés à l'oral lors de la réunion du 11/09/2020 au sein de votre siège, à savoir :

- 1) **L'élaboration d'une maison de santé pluri professionnelle (MSP) destinée à l'ensemble des communes de la Communauté de Communes d'Ambert Livradois Forez (ALF), labellisée par l'ARS depuis le 17/01/2019**
  - 2) **Le déploiement, de ce fait, d'un accès aux soins pour tous les habitants des communes de ALF**, via l'élaboration de moyens pertinents, fonctionnels et adaptés au territoire, pouvant être complémentaires entre eux (les exemples évoqués ont été ceux de cabinets secondaires multi-sites une fois le site principal construit à Ambert, tout comme la possibilité d'un système de transports des patients vers le site d'Ambert), afin d'organiser des permanences de consultations pour les personnes pâtissant d'un éloignement géographique comme de problèmes de santé ne leur permettant pas de se déplacer aisément.
  - 3) **Une coordination évidente et nécessaire des soins en partenariat avec le Centre Hospitalier d'Ambert, premier allié des professionnels de santé du bassin**
  - 4) **L'élaboration de plans de soins** visant à augmenter l'efficacité et la facilitation de la prise en charge de pathologies chroniques lourdes telles que le diabète, les maladies cardio-vasculaires, les cancers, le suivi des plaies chroniques, le suivi psychologique des personnes dont la santé le requiert...etc ; ceci en partenariat avec les organismes nationaux de santé (CPAM, MGEN, RSI...) et les plans locaux déjà pensés ou à venir (tel que le Contrat Local de Santé).
-

- 
- 5) **Le recrutement actif de médecins**, à la fois généralistes et spécialistes, à la participation des soins sur le territoire, et en coordination avec le CH d'Ambert. (cf en annexe : les lettres de motivation de deux internes de médecine générale.)
  - 6) **La participation aux campagnes nationales de prévention** : lutte contre le COVID19, vaccinations, mois sans tabac, dépistage de cancers...en collaboration avec les acteurs locaux dans ses domaines déployés par ALF.
  - 7) **L'APSSA, souhaitant ainsi, eu égard à tous les points sus-décrits, se mettre pleinement au service du bassin de population de ALF, est légitimement dans l'attente à son tour d'engagements écrits quant aux aides qu'elle a évoquées en réunion**, et qu'elle souhaite voir émaner de la part des collectivités, ceci d'un point de vue éthique et déontologique pour le Bien Public que son projet représente pour la Santé du territoire, et **afin de permettre sa réalisation** comme expliqué en réunion. Ses aides concernent pour mémoire : l'aménagement des abords de la MSP avec notamment la construction et l'entretien d'un parking public ; l'aménagement des Voieries et Réseaux Divers ; la prise en charge des cabinets vacants s'il y en a.
  - 8) **L'APSSA propose que des réunions régulières de concertation soient tenues avec la Communauté de Communes ALF, la mairie d'Ambert, le CH d'Ambert et Monsieur le Sous-Préfet**, de manière pluri-annuelle, afin d'avancer main dans la main, et ce avant, pendant, et après la construction de la MSP.
  - 9) **Depuis la labellisation de la MSP par l'ARS, l'APSSA a reçu une écoute très favorable concernant son projet de la part de tous les acteurs cités au point précédent. Elle souhaite les remercier, et mettre désormais activement en action les valeurs et les ambitions qui les unissent tous.**
-